

ORAISON *mag'*

NUMÉRO 14
NOVEMBRE 2024



DOSSIER

Inauguration du Pôle Urbain Sportif

DES CONSEILLÈRES AU SERVICE DES HABITANTS D'ORAISON

Véronique, chargée de clientèle référente France Services : « En tant que référente France Services, j'ai été formée pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien pour 11 services publics partenaires : CAF, France Travail, CNAM, CNAV, MSA, ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP, France Renov (ma prime rénov' et ma prime adapt'), Chèque énergie et bien sûr La Poste. Cet accompagnement est gratuit et peut être du conseil, aider à remplir des papiers (déclaration d'impôts, pré-demande de permis de conduire...), mais le plus souvent pour des démarches en ligne. Nous organisons aussi des « points justice » en visio avec une aide juridictionnelle. Nous avons également un îlot numérique avec du matériel informatique que nous mettons à disposition pour les personnes qui sont autonomes : PC, tablette, imprimantes... »

Mélanie, conseillère numérique à la Ville d'Oraison : « Mon accompagnement est un peu différent car il concerne le domaine numérique dans son ensemble. Il vise à conseiller, accompagner les personnes dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur ou smartphone), la gestion des e-mails, les démarches en ligne, prévention..., je reçois les usagers sur RDV uniquement. »

La Poste France Service d'Oraison vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h : 5 allées Arthur Guoin, 04700 Oraison

Mélanie, conseillère numérique, vous accueille au sein du France Services, sur rendez-vous au 06 03 28 27 94.

AVIS AUX ADMINISTRÉS

Cimetière La Croix 1 : concessions "pleine terre" arrivées à échéance

Dans le cadre de la gestion de ses cimetières, la ville d'Oraison procède actuellement à une mise à jour des concessions « pleine terre » arrivées à échéance sises cimetière La Croix 1. Les titulaires ou les ayants-droits des concessions concernées sont priés de se présenter en mairie ou de contacter le service cimetière par téléphone au 04 92 70 77 78 ou par courriel : secretariat.administration@mairie-oraison.fr afin de préciser le devenir de leur sépulture.

Commerçants, vous souhaitez vous installer sur Oraison ou effectuer des modifications de votre local ?

Des démarches préalables à votre installation sont nécessaires :

- Vérifier la possibilité de votre installation dans le local choisi au regard des règles d'occupation du Plan Local d'Urbanisme.
- Obtenir les autorisations en cas de travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment : changement d'enseigne, modification de la devanture, travaux ou équipements modifiant l'aspect de la façade, modification des ouvertures, ...
- Obtenir l'autorisation pour un Etablissement Recevant du Public afin de vérifier la conformité du local aux règles d'accessibilité et de sécurité : pour toute modification intérieure du local, changement d'aménagement intérieur, travaux de rénovation, modifications de cloisonnements, mise en place d'un système de sécurité incendie, ...
- Obtenir les autorisations éventuelles en cas d'occupation du domaine public, que ce soit pour la réalisation de travaux ou pour l'occupation du domaine public pour votre activité (tables, chaises, chevalet, panneau, ...).

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter « Le guide pratique du commerçant 2024 » disponible en téléchargement sur la page ci-dessous, ou contacter le service urbanisme aux horaires de permanence. <https://oraison.fr/demarches-vie-citoyenne/>

Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

• contact@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

• services.techniques@mairie-oraison.fr - 04 92 79 43 00

• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

• ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80

Plateforme de rénovation énergétique

et conseil architectural :

Logiah 04 : permanences pour l'OPAH - tous les jeudis à l'espace

Paul Réty, Tél : 06 42 57 45 67, Opah-oraison@logiah.com

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par

mois en mairie. Prise de rendez-vous :

• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Police municipale :

• police.municipale@mairie-oraison.fr - 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :

Lundi, mardi de 8h à 10h et de 13h30 à 17h,

Mercredi de 8h à 10h et de 13h30 à 16h,

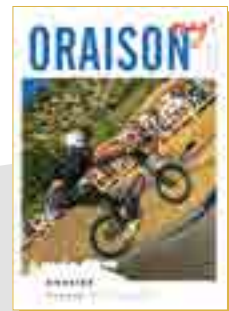
Jeudi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 17h30,

Vendredi de 8h à 10h.

• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

Directeur de publication : Benoît Gauvan

Tirage : 4000 exemplaires

Distribué par : Durance Diffusion

Conception graphique et impression : autrementdit

Crédit photo : service communication

Imprimé sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison

22, rue Paul Jean

04700 Oraison

Tél : 04 92 70 77 77

www.oraison.fr

 Ville d'Oraison





Benoît Gauvan
Maire d'Oraison



LE MOT DU MAIRE

Chers Oraisonnaises, chers Oraisonnais,

Le ciel bleu et les chaleurs estivales laissent place à un temps plus humide d'automne. La baisse des températures annonce la fin des vacances et la rentrée scolaire. Nos enfants ont ainsi retrouvé le chemin des écoles, qui, une fois de plus, sont encore bien remplies pour cette année scolaire 2024/25.

Un effectif que nous suivons de très près, tant il est important pour nous de maintenir des services et un accueil de qualité. Ce suivi régulier, en partenariat avec l'Inspection académique, a été déterminant pour l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle, deux jours après le retour des élèves dans les établissements scolaires.

Après le succès de l'inauguration du Pôle Urbain Sportif, cette année sera consacrée au Pôle Santé-Social. Ce projet de 6 millions d'euros, que vous avez plébiscité lors des multiples réunions publiques, est en bonne voie. Le permis de construire sera déposé au premier trimestre 2025, pour un début des travaux dès l'été 2025.

Un grand merci aux membres de l'association « Oraison santé », aux services et aux élus, pour leur implication dans ce projet essentiel au bien vivre dans notre belle ville à la campagne..

JUMELAGE

Le comité de jumelage Oraison-Traversetolo fêtera en 2025 les 45 ans du pacte de jumelage. À cette occasion, il vous propose de retrouver vos anciens correspondants, si vous êtes intéressés merci de contacter l'association par mail sur : oraison.traversetolo@gmail.com



Téléthon

Chers Oraisonnais,

Que diriez-vous si Oraison devenait, grâce à vous, la ville la plus généreuse du département ? Notre belle commune compte aujourd'hui 6000 habitants. Si chacun d'entre nous donnait 1€, 6000€ seraient ainsi récoltés au profit du Téléthon ! Sans grever notre budget déjà bien serré, 1 seul petit euro permettrait de lutter contre ces saletés de maladies qui peuvent malheureusement atteindre chacune de nos familles. Oraisonnais, faites un beau geste et montrez que nous aussi voulons être acteurs. Pour cela, une urne sera à votre disposition à l'accueil de la Mairie d'Oraison jusqu'au 9 décembre 2024. Le loto du samedi 30 novembre, 14h30 salle de l'Eden, dont la recette sera entièrement reversée au Téléthon, vous permettra aussi de déposer votre participation. À cette occasion, toute bonne volonté sera la bienvenue afin de nous aider pour l'organisation de cette belle manifestation.

Eliane Poutchy, Handi cap Evasion 04

Contacts : Claudette au 06 33 58 53 02
ou Eliane au 06 14 45 30 70

CÔTÉ COMMERCE



MAISON FLAUTO *une nouvelle biscuiterie artisanale et salon de thé en centre-ville*

Alicia et Pierre ont ouvert leur boutique de gourmandises sur la place du kiosque, au tout début de l'été. Créée depuis plus de 3 ans à Brunet, leur petite entreprise connaît un beau succès. Au démarrage, les biscuits étaient vendus sur les marchés et via leur site internet, mais séduits par le dynamisme de notre ville, ils ont profité d'une belle opportunité pour s'installer. L'atelier reste à Brunet, mais le couple souriant et plein de projets ne désespère pas de trouver un endroit où tout sera regroupé. Alicia, qui a un CAP de pâtisserie, s'occupe de la boutique, quand Pierre, autodidacte, fabrique à l'atelier. Les recettes viennent de l'héritage familial, Alicia est issue d'une famille de pâtisseries, mais aussi de l'imagination des deux passionnés, priorité étant donnée aux matières premières fabriquées en France. « Ce qui nous motive c'est donner du plaisir, au moins autant que nous avons à fabriquer des biscuits salés et sucrés, des madeleines et des brioches... ».

Maison Flauto,
3, allée Léon Masse à Oraison, 04 92 79 52 75



FESTIV'ÉTÉ *Les lundis festifs de Cuisine de rue sur la place du Kiosque*

Du 13 mai au 28 octobre 2024, c'était la fête tous les lundis soir à Oraison. Connue dorénavant au-delà des frontières de la ville, cette manifestation, créée à l'initiative de l'adjointe au commerce Catherine Bolea, a permis aux chefs de servir jusqu'à 600 repas certains soirs d'été ! Une cuisine savoureuse et variée, des ambiances musicales éclectiques et le plaisir d'un moment partagé, ont fait de ce rendez-vous un incontournable de la saison estivale.

RESTAURANT *L'épicurien*

Sébastien Valverde et son équipe, ont pris les commandes de l'ancien restaurant « La grignotte », devenu « L'épicurien ». Une délicieuse cuisine traditionnelle faite maison vous est proposée dans une ambiance décontractée.

Restaurant L'épicurien
18, av. Abdon Martin à Oraison, 04 92 79 96 07



RESTAURANT *Viet Wok*

Monsieur Paul Tran est heureux de vous accueillir dans son restaurant de spécialités asiatiques « Viet Wok », ouvert depuis peu.

Restaurant Viet Wok
5, Place Docteur Itard à Oraison, 04 92 77 93 58

MON MEGOT *où il faut*

Vous avez certainement dû voir ces petits boîtiers couleur orange, dans les rues du centre-ville...

La municipalité d'Oraison lutte depuis des années contre les mégots jetés sur la voie publique. Le mégot de cigarette est en effet l'incivilité numéro 1 constatée dans les rues de la Ville. Ainsi, des cendriers de poche ont été distribués lors des grandes manifestations et sur la plage des Lacs des Buissonnades et des cendriers muraux ont été posés devant les bars, les restaurants et les endroits à fort passage. La Ville d'Oraison a installé également des cendriers sondages sur l'espace public - place du Kiosque, place Itard, école élémentaire, rue Elie Louis Julien et les Lacs des Buissonnades, qui se sont dotés aussi d'un collecteur de mégots. Des corbeilles de rue avec éteignoirs viendront compléter ces installations en 2025.

Une fois collectés, tous les mégots seront recyclés et pourront à terme être transformés (doudounes, matériaux d'isolation...), d'où l'importance de ne pas les mélanger avec d'autres déchets.



COMMEMORATIONS



UN ÉTÉ PLACÉ
sous le signe de la Mémoire

**« Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre »
Winston Churchill.**

On a commémoré cet été à Oraison les 80 ans de la rafle des Résistants bas-alpins et l'assassinat le 18 juillet 44 de nos quatre martyrs, fusillés à Signes (Roger CHAUDON, André DAUMAS, Emile LATIL, Terce ROSSI), puis quelques semaines plus tard, les 80 ans de la Libération d'Oraison. Autant de moments forts qui ont permis au Maire et à ses adjoints de rappeler combien l'engagement et le sacrifice de nos aînés restent d'actualité. Dans un monde en crise, où les tensions ravivent les clivages entre les communautés, il est plus urgent que jamais de se souvenir. L'exposition préparée par Rancure a offert aux visiteurs des objets et photos d'époque (merci aux Fileuses, à Claude Sauve et à Jean-Jacques Bouyer, ainsi qu'à Yvon Cotton et Michèle Chenault) et aussi le visionnage d'une vidéo, réalisée par les jeunes du CMJE, qui a mis en valeur les souvenirs de nos aînés. Merci à eux de s'être prêté au jeu. Le 18 août, la parade avec musique d'époque, véhicules militaires et concert de l'harmonie a clos cette séquence mémorielle estivale. L'année prochaine, nous poserons au Château la plaque commémorative du Centre de Séjour Surveillé, préparé par les élèves de David Soulard, au lycée Martin Bret.



NATURE EN VILLE

INAUGURATION *du jardin d'Ella*

Des rires d'enfants, du soleil, des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance et des animatrices d'ALSH accompagnées des 3 à 6 ans, il n'en fallait pas plus pour que le petit déjeuner d'inauguration du jardin d'Ella soit une belle réussite. Né d'un projet citoyen porté par Georges Barbier, ce jardin se développe chaque jour un peu plus. L'énergie déployée par Lauriane Girard et Emilie Riou (RPE) a permis à Marion Marchal, adjointe en charge de l'implication citoyenne et du programme Nature en Ville, de faire avancer le projet : un jardin à vocation pédagogique, pour servir de lieu de partage intergénérationnel.



Photo : La directrice de l'école primaire Caroline Marcucci, Marion Marchal, Georges Barbier (porteur du projet), les animatrices du Relais de la Petite Enfance Emilie Riou et Lauriane Girard, Marie-Claude Brusat, conseillère départementale, Janine Brochier, Présidente de Rancure, Dominique Ramarlah, Président de « Projets pour tous », Michèle Saez, adjointe en charge du CCAS, Sandrine Delacou, secrétaire du Maire, Jean-Pierre Damien, un riverain, Bruno Martin, proviseur du collège et Aurélie Romieu, enseignante en charge des Ecos-délégués au collège « JMG Itard », Elisabeth Astruc, directrice de la Médiathèque, Amandine Waguet, employée de la médiathèque, Pascal Forget, conseiller municipal (manque sur la photo : Claire Lungo, chef de projet Petites Villes de Demain).

RENDONS À CÉSAR, *ce qui est à César*

Une erreur malencontreuse dans la photo de la page 7 du dernier bulletin municipal a pu laisser penser que le Café Bulles n'était pas à l'origine du joli jardin, désormais situé devant la maison du Patrimoine. Toutes nos excuses à cette association qui a pris l'initiative du projet et qui s'emploie à le développer.



N°2

Projet de parc
photovoltaïque à Oraison



JOURNAL DE LA CONCERTATION

L'ÉDITO

Avançons ensemble vers un avenir énergétique durable

Porté par la **commune d'Oraison** et soutenu par la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération (**DLVAgglo**), projet de parc photovoltaïque à Bois de Saint-Martin avance de manière significative et reflète notre engagement pour une transition énergétique ambitieuse. Il représente également une démarche locale et citoyenne exemplaire.

D'une superficie de 19 hectares, le choix du site de Bois de Saint-Martin est le résultat d'une analyse approfondie établie à partir de critères écologiques, paysagers et environnementaux. Ce terrain est couvert d'une plantation de résineux exogènes à notre région (Cèdres de l'Atlas). Elle ne s'est pas développée comme espéré. En effet, la qualité agronomique du sol n'a pas permis un enracinement de qualité, et ainsi, limité le potentiel écologique de la forêt. Ce contexte a conforté l'idée que le site pouvait accueillir un projet solaire.



Le 17 septembre dernier, une réunion d'information s'est tenue à la salle de l'Eden, en présence des élus de la ville, de Jérôme DUBOIS, Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire, aux Mobilités douces et à la Transition Énergétique de la **DLVAgglo**, ainsi que des représentants **d'Énergie Partagée** et de **CVE**, porteurs de ce projet. Un dialogue participatif a été engagé, ce qui a démontré l'intérêt croissant des habitants pour ce projet. Poursuivant sur cette dynamique, le premier atelier de concertation coanimé par **Énergie Partagée** et **CVE** s'est tenu le 1er octobre 2024 permettant aux participants d'approfondir les questions écologiques et d'échanger avec les porteurs du projet.

Cette concertation, au cœur de notre démarche, continue d'accompagner le développement du parc solaire et se matérialise par des ateliers, offrant ainsi à chacun l'opportunité de s'impliquer, mais également par ce journal de la concertation, qui joue un rôle central en tenant les citoyens informés de chaque avancée du projet. L'avenir énergétique de notre territoire dépend de notre capacité à unir nos efforts et à penser ensemble une transition énergétique réaliste et durable. Ce projet de parc photovoltaïque est une étape clé vers cet avenir, et **nous vous invitons à poursuivre cette aventure collective avec nous.**

Benoît GAUVAN
Maire d'Oraison



© Ville d'Oraison

80 personnes réunies en salle de l'Eden à Oraison (04)
pour échanger sur le projet

Retour sur la réunion publique :

La réunion publique du 17 septembre a lancé le processus de concertation autour du projet de parc photovoltaïque du Bois de Saint-Martin. Cette réunion a permis de présenter les avancées du projet, notamment les études techniques et environnementales déjà réalisées, et d'**aborder les prochaines étapes**, qui incluent notamment l'obtention des autorisations administratives et le financement du projet.

Les questions de la salle sur les enjeux écologiques et forestiers ont permis aux intervenants de préciser certains points.

Concernant les aspects écologiques, les enjeux forts liés à des espèces protégées ont été mis en avant par le volet naturel de l'étude d'impact. L'objectif est de limiter l'impact du projet sur ces enjeux. Le travail d'élaboration du projet visera à les réduire ou à les compenser.

Le Maire a annoncé que l'intégralité des fonds issus des loyers seront fléchés sur la transition écologique de la commune : isolation des bâtiments, géothermie, îlots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols,

Le processus d'information et de dialogue local autour de l'élaboration du projet se poursuit.

Après cette première réunion d'information publique, un atelier a déjà été organisé le **mardi 01 octobre** sur la présentation de l'état des lieux environnemental et des préconisations. Cet atelier avait pour objectif de partager l'expertise environnementale produite par l'étude d'impact avec la présentation des résultats d'inventaire faune et flore.

► Mardi 5 novembre :

Séquence Éviter - Réduire - Compenser, de quoi parle-t-on, quelles solutions?

Cet atelier va étudier avec le public, les mesures qui limiteront les impacts résiduels du projet sur son emprise.

Des ateliers sur l'aménagement de la forêt et la transition écologique et énergétique sont prévus pour le 1er semestre 2025

Une réunion publique viendra clôturer ce processus de concertation.

Cette approche participative et la gouvernance partagée du projet entre acteurs publics, privés et les citoyens, doit permettre à chacun de s'impliquer dans l'avenir énergétique de la commune.

Parc photovoltaïque Bois de Saint-Martin à Oraison :

Une réponse aux défis énergétiques du territoire

Développé, financé, réalisé et exploité par **CVE**, le parc photovoltaïque Bois de Saint-Martin a pour ambition de produire une énergie propre et durable tout en impliquant les habitants dans une démarche de concertation publique menée par **Energie Partagée**.

Le site du Bois de Saint-Martin présente des particularités environnementales qui ont été prises en compte lors de l'étude des états initiaux menée entre 2023 et 2024.

Les 4 principaux enjeux identifiés et quelques solutions proposées :

1 Préservation de la Biodiversité :

- Les études de boisement ont révélé que le site n'abrite pas de forêt ancienne ou mature.
- Les inventaires des écologues font apparaître la présence d'espèces patrimoniales protégées (Céiliet scabre, aristoloche pistoche, narcisse d'asso, engoulevent d'Europe, loup,...)
- La séquence d'évitement, de réduction et de compensation des impacts, sera conforme à la doctrine nationale.
- Un calendrier de chantier strict sera mis en place pour respecter au mieux la biologie des espèces.
- Le projet prévoit des mesures pour favoriser la circulation de la faune locale.
- Une implantation en "îlots" permettra le passage de la macrofaune.

2 Gestion du Risque Incendie :

- Les règles départementales en matière de défense contre l'incendie seront respectées avec des aménagements spécifiques, comme des citernes d'eau et des pistes pour sécuriser le site, en lien avec le SDIS 04.

3 Intégration Paysagère :

- L'implantation des panneaux solaires prendra en compte la topographie du site ainsi que l'absence de visibilité depuis Oraison.

4 Gestion Hydraulique :

- Des dispositifs de gestion des eaux pluviales, tels que des noues et des merlons, seront installés pour limiter l'érosion des sols.

Le Calendrier du projet :

2024-2025

Concertation

2025

Instruction
des autorisations
administratives et
enquête publique

2026

Obtentions des
autorisations
administratives

2027

Début de
la construction
du parc photovoltaïque
du site

2028

Mise en service
du parc photovoltaïque

Le projet en quelques chiffres clés :

Surface :

19 hectares clôturés
en plusieurs îlots

Puissance installée :

19,4 MWc

Production annuelle :

31 GWh, soit l'équivalent de la consommation
électrique de 12 350 foyers

Réduction des émissions :

2000 tonnes de CO₂ évitées par an,
soit le bilan carbone de 220 Français



PAROLE D'ACTEURS

Phoëdon MICHAÏLIDES, Président de SolarCyt Asso

Nous regrettons la forme de la présentation du projet comme un point d'avancement et non comme une réelle concertation en amont sur le besoin et la finalité. Nous regrettons également l'approche réductrice du projet concernant la valeur économique et dogmatique donnée au terrain d'implantation («il ne vaut rien»).

Les associations environnementales s'opposent avec raison à ce type de projet en milieu naturel aussi «vertueux» soit-il par rapport à d'autres projets photovoltaïques industriels dévastateurs et non concertés. C'est la raison pour laquelle un groupe de citoyens s'est engagé dans la transition énergétique en créant SolarCyt Asso, une coopérative citoyenne de production d'électricité photovoltaïque en toitures ou autres surfaces anthropisées pour une autoconsommation collective au profit direct des habitants locaux.

Nous avons ainsi démarché la municipalité d'Oraison et celle-ci a accueilli favorablement notre proposition en nous confiant l'étude des toitures de l'école maternelle. A ce jour, notre projet est prêt, il a été présenté au conseil municipal le 16 septembre... il ne reste plus qu'à le voter au budget 2025. Restez attentifs, nous le présenterons dès que possible lors d'une réunion publique.

Cultivons notre énergie sur les toits, pas dans les bois !



Stéphane SCHWEDT, Directeur des services techniques de la ville d'Oraison

Je pense qu'il est essentiel de jouer la transparence vis à vis des informations sur le projet. Elles doivent être clairement communiquées aux parties prenantes, y compris les impacts environnementaux et les bénéfices attendus.

Sensibiliser et informer le public sur les avantages de l'énergie photovoltaïque et sur le fonctionnement de ces installations peut aider à renforcer l'appréhension et l'acceptation du projet. Les habitants doivent avoir l'opportunité de s'exprimer et de contribuer au processus décisionnel. Les préoccupations et suggestions des citoyens doivent être entendues et intégrées quand cela est possible.

L'analyse approfondie réalisée sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques du projet doit être présentée de façon compréhensible pour l'appropriation de tous. Ces attentes visent à garantir que le projet soit bénéfique pour la communauté tout en respectant l'environnement.



Janine BROCHIER, habitante d'Oraison

Nous avons reçu, le 12 mai 2023, monsieur Vincent Baggioni d'ÉNERGIE PARTAGÉE, pour une concertation au sujet d'un projet municipal de création d'un parc photovoltaïque au Bois Saint Martin. Nous avons longuement débattu sur l'impact d'une telle installation sur le patrimoine naturel et humain.

Nous pensons qu'une installation citoyenne de ce type pourra apporter aux habitants d'Oraison des capitaux qui seront utilisés pour améliorer l'isolation des bâtiments et couvrir les frais de gestion municipale, au bénéfice de tous les habitants.

Nous veillerons à ce que la destruction d'une vingtaine d'ha de bois soit compensée par des retombées financières pour améliorer l'état de notre riche patrimoine qui en a besoin.

Nous serons présents à toutes les étapes de cette installation.



© Ville d'Oraison



Jean-Noël Richaud, chef du projet PUS
Elise Porta, championne junior d'enduro VTT

Le Pôle Urbain Sportif inauguré

...



« Ce lieu est
désormais le vôtre,
prenez-en soin ! »

Benoît GAUVAN

Une foule nombreuse et familiale était au rendez-vous de l'événement majeur de cette fin septembre avenue Abel-Pin. Le Maire Benoît Gauvan et un grand nombre de conseillers et adjoints ont pu apprécier le résultat spectaculaire des efforts engagés afin d'offrir à la jeunesse oraisonnaise un Pôle Urbain Sportif qui fait désormais référence dans le département.

En présence de la directrice des services du cabinet du Préfet, on lisait sur les visages la satisfaction pour tous les acteurs de ce merveilleux projet et l'émerveillement des visiteurs et futurs usagers de ce site hors du commun. Associations sportives, établissements scolaires et jeunes du CMJE, qui ont contribué à l'élaboration de ce projet, pouvaient enfin se féliciter pour la pleine réussite de cette brillante aventure.



TERRE DE JEUX 2024

La fierté de livrer cet outil sportif de premier ordre aux administrés a jalonné le discours du Maire : « Ce site est désormais le vôtre ; utilisez-le avec prudence et avec soin car il est désormais sous votre responsabilité. Respectez-le et faites-le respecter » a-t-il martelé, non sans avoir remercié tous ceux qui avaient pris part à la réalisation du projet, et notamment Jean-Noël Richaud qui avait, en son temps, alerté l'équipe municipale sur les subventions possibles allouées à l'occasion des Jeux Olympiques, une opération intitulée « Terre de Jeux 2024 ».

Remerciements encore aux services techniques, aux entreprises performantes et aux financeurs, notamment l'Etat, la Française des Jeux grâce au dispositif « Gagner du terrain » ou encore la Région Sud.

L'après-midi s'est poursuivie avec de nombreuses démonstrations sur les différents terrains accessibles aux PMR et les réjouissances se sont terminées autour d'une sympathique réception, sous un soleil radieux. Dès le lendemain, soit le dimanche matin, les sportifs en herbe et les aguerris vététistes, férus de pumptrack, skateurs invétérés ou trottinettistes confirmés, s'étaient déjà donné rendez-vous sur ce lieu sportif et magique, placé sous leur protection.

Une belle inauguration et la satisfaction d'avoir doté Oraison d'un Pôle sportif en tous points remarquable et respectueux de l'environnement.



DES TERRAINS DE PREMIER ORDRE



Le Pôle Urbain Sportif réunit ce qui se fait de mieux en la matière : un skatepark, un pumptrack, un terrain multisports, un terrain de basket 3*3 avec zone d'échauffement, un local polyvalent qui accueille les sanitaires, un espace buvette et un espace rangement, une station de lavage VTT. A noter que les départs et arrivées des sentiers VTT FFC se feront depuis le Pôle Urbain Sportif.

Outre l'aménagement de l'environnement, des tables de pique-nique et des bancs publics ont été installés, ainsi que des racks à vélos et trottinettes, des jeux d'enfants, des fontaines d'eau potable, un défibrillateur en accès libre et même des bornes de recharge pour les téléphones portables !

Ajoutons que des places de parking ont été ajoutées de part et d'autre du chemin Sainte-Anne passant ainsi de 5 à 11 places ; le parking de l'avenue Abel-Pin a été modifié, passant de 8 à 16 places. Au total, ce sont bien 14 places de parking supplémentaires qui ont été créées.

Enfin un éclairage est aussi prévu et ne fonctionnera que lors d'activités encadrées. Un dispositif de caméras de surveillance est d'ores et déjà actif.

FINANCEMENT RÉDUIT POUR LA COMMUNE

Le coût de la réalisation du PUS est de **986 751,46 €TTC**. Grâce à la vigilance des collaborateurs du projet, des financements ont été trouvés :

- Etat (Agence Nationale du Sport) : **364 252 €**
- Etat (ANS et Française des Jeux) : **24 400 €**
- Etat (DETR) : **144 451 €**
- Région Sud : **30 000 €**

Soit un montant total de **563 103 €** (63,18%) auxquels il faut ajouter la récupération de la TVA soit **161 866,71 €**

La commune s'est donc acquittée d'un financement réduit, à hauteur de **261 781,75 €**, soit un peu plus du quart (26,5%) du coût total.



PROJET

UN PÔLE SANTÉ-SOCIAL, *pour un projet ambitieux*



Michèle Saez, adjointe au Maire
chargée des Affaires sociales,

À l'image des autres communes du département, les professionnels de santé sont très courtisés car ils se font rares dans les zones rurales. Aussi, afin de mettre tous les atouts de notre côté, l'équipe municipale réfléchit depuis le début de son mandat, à la création d'une Maison de Santé afin d'attirer de nouveaux praticiens. Aujourd'hui, le projet est fin prêt.

C'est un Pôle Santé-Social qui verra le jour sur le site Mistral et regroupera, en plus de la Maison de Santé, les acteurs sociaux de la ville, à savoir le Centre Médico-Social (CMS), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et le Centre Médico-Psychologique (CMP), adultes et enfants.

Ce choix s'est avéré très avantageux car le terrain est disponible immédiatement, et le pôle sera implanté en lieu et place du CMS actuel. L'espace est bien sûr à requalifier, de même que les espaces verts, avec la possibilité de créer un bâtiment à Haute Qualité Environnementale, à l'image de ce qui s'est fait avec grand bonheur dans la commune de Volonne.

Le projet a reçu un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé. Concernant la Maison de Santé, dont la structure n'est pas encore construite, il faut savoir qu'elle fonctionne déjà grâce aux professionnels oraisonnais. Depuis le début du mandat, Michèle Saez, adjointe au Maire chargée des Affaires sociales, accompagne la future équipe de la Maison de Santé, qui est coordonnée depuis un an et demi par Elodie Berron (lire notre interview plus loin).



Maison de Santé du Rancure
msp.rancure@gmail.com

Regroupe des :

Médecins
Pharmaciens
Kinésithérapeutes
Sage-femme
Infirmiers
Psychologue

UN BÂTIMENT *de 1 200 m²*

Le projet est ambitieux et regroupera une Maison de Santé d'environ 500m² pouvant accueillir 15 cabinets médicaux, un centre social mutualisé de 700 m² abritant toutes les autres structures ainsi qu'une salle multi-activités. Le projet, intégrant les principes de construction bio climatique du bâtiment, prévoit 60 places de stationnement de plus que celles existantes, des cheminements piétons et une toiture équipée de photovoltaïque. Les matériaux feront l'objet d'un choix écoresponsable.

Une phase de concertation a déjà débuté et sera poursuivie au fur et à mesure de l'avancement du projet et la livraison du bâtiment est programmée pour décembre 2026.

Le coût prévisionnel est estimé à environ 6 millions d'euros TTC et les financements publics seront issus de l'Etat, de la Région, de l'ARS, du Département et de DLVAgglo, pour un montant sollicité de 3 110 000 €.



UN ACTEUR MAJEUR DU PÔLE SANTÉ SOCIAL : *la Maison de Santé du Rancure*

Elodie Berron est infirmière libérale à Oraison depuis une quinzaine d'années. Elle est aujourd'hui chargée de la coordination de l'association Oraison Santé, une structure qui existe déjà, puisqu'elle rassemble 12 professionnels : médecins, infirmières, pharmaciens, kinés, sage-femme et psychologues.

« Avant même que le Pôle Santé Social ne soit construit, nous fonctionnons en exercice coordonné avec un logiciel commun, précise Elodie qui poursuit : « nous nous réunissons depuis deux ans, tous les mois, pour monter le projet. Nous avons également des réunions, lorsqu'il s'agit de trouver des solutions adaptées pour des patients plus « complexes » que nous avons en commun, au niveau médical, mais aussi social. »

Ces 12 associés construisent aussi des actions de santé publique, à l'image de la prévention des chutes et interviennent au collège et dans les classes de CM2, afin de mettre en garde contre l'addiction aux écrans notamment. Pour cette équipe, qui intègre 12 professionnels, le but est bien sûr d'en attirer de nouveaux, comme le précise le docteur Saez : « Les futurs locaux qui sont prévus par la mairie sur le secteur de l'actuel Centre Médico-Social devraient nous permettre d'attirer d'autres professionnels de santé, avec des consultations de spécialistes qui pourraient intervenir sur des journées ou demi-journées comme c'est déjà le cas dans d'autres Maison de santé du département. Ainsi, la prise en charge des Oraisonnais, serait largement améliorée. »



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / *bons d'achat de Noël*

Vous avez 70 ans ou plus, afin de bénéficier du bon d'achat de Noël, nous vous invitons à vous faire recenser au bureau du CCAS les lundis 18 et 25 novembre et les jeudis 21 et 28 novembre de 14h à 16h. Merci de vous présenter avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile et votre dernier avis d'imposition (2024 sur les revenus de 2023). Les bons sont attribués sous condition de ressources : (montant annuel avant abattement de 15 021 € pour une personne seule et 21 600 € pour un couple).

ZOOM SUR LES SENIORS : *leurs besoins, leurs envies*

Nous avons réalisé cet hiver un sondage auprès de plus de 150 de nos seniors, sur les sujets comme la mobilité, la vie associative, les services rendus par le CCAS etc. Dans l'ensemble, les seniors oraisonnais disposent d'un logement adapté (131 pers.) et ne sont pas en situation d'isolement (134 pers.). Les places du village restent des endroits privilégiés de convivialité, les associations permettant de garder un lien social. 87 des répondants sont inscrits dans une ou plusieurs d'entre elles. Nous nous sommes intéressés également au commerce local et les avons questionnés sur leurs lieux de courses. Les commerces locaux (126 pers.) et les marchés (117 pers.) arrivent en tête, suivis par les hyper-marchés (107 pers.) puis par les producteurs locaux (94 pers.). Les courses en ligne ne sont pas rentrées dans les habitudes de consommation. Concernant la communication de la ville, les moyens mis en place fonctionnent (panneaux d'affichage / électrique, informations sur les activités, bulletin municipal...) La ville communique également sur les réseaux sociaux et possède sa propre application, mais ces moyens restent les moins utilisés par nos seniors. Le CCAS a aussi été évoqué. Beaucoup connaissent l'existence de ce service, mais n'en sont pas utilisateurs. Le Mistral reste fréquenté par les habitués et pourrait s'ouvrir à une population plus nombreuse. Nous réfléchissons à comment élargir le cercle. De nombreuses activités créatives y sont proposées, ainsi que des repas partagés le mercredi. Un atelier d'écriture s'y tient régulièrement avec les jeunes du CMJE (prochaine date le 16 novembre, sur inscription). Nous notons que les conditions d'attribution des bons cadeaux de Noël ne font pas l'unanimité. La ville d'Oraison remercie toutes les personnes ayant participé à ce questionnaire.

JEUNESSE & CULTURE



Caroline Marcucci, la nouvelle directrice de l'école élémentaire "Leonie Étienne" et son équipe de professeurs.



Nicolas Magnan et l'équipe des professeurs de l'école maternelle « Henri Matisse »

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE *Leonie Étienne*

Les travaux du périscolaire ont repris. L'assemblage des panneaux formant les façades est déjà bien visible. L'enduit de la façade sud a été réalisé avant la mise en place de cette dernière, pour éviter d'intervenir et détériorer le jardin des riverains. L'étanchéité du toit plat des toilettes a été reprise, là aussi suite à une fuite constatée lors des grosses pluies. Pendant les vacances scolaires, les couloirs de l'étage ont été repeints.



ÉCOLE MATERNELLE *Henri Matisse*

Sur la cour intérieure de l'école, une partie a été désimperméabilisée, 4 arbres plantés, une toile d'ombrage tendue, le mur du fond remis en état et repeint pour que le service jeunesse réalise une nouvelle fresque. L'étanchéité des toits plats a été reprise suite aux différentes fuites constatées au printemps dernier.



UNE AUTRICE, ILLUSTRATRICE JEUNESSE *en résidence à Oraison*

C'est Leontine Soulier, qui grâce à l'association Desirdelire, a proposé aux enfants des écoles (le 11 octobre), à ceux du collège (le 7 novembre), ainsi qu'aux jeunes du CMJE (le 16 novembre au Mistral) de participer à des ateliers d'écriture.
<https://leontinesoulier.com>

Le 30 octobre, une animation a eu lieu à la Médiathèque. À l'heure des écrans tout puissants, redonnons aux enfants, comme aux grands, l'envie de renouer avec la lecture papier et l'écriture. Pour soigner nos maux avec des mots... Une première pour la ville d'Oraison qui espère poursuivre cette expérience, en accueillant un ou une auteur-e en résidence en 2025.



STADE *Sauvecane*

Les vestiaires ont été repeints aux couleurs du club (jaune avec une bande noire). Les chauffe-eaux vont être soit changés pour passer en chauffe-eau instantané, soit déplacés. Dans les deux cas, il s'agit de libérer de l'espace supplémentaire dans les vestiaires.



Émilie Negro, adjointe au Maire
chargée de la Jeunesse,

DES VACANCES JOYEUSES ET DYNAMIQUES

dans nos accueils de loisirs



Les quelque 48 enfants de 3 à 6 ans se sont vus proposer de nombreuses activités avec en fil rouge, chaque jeudi, la piscine qui a tenu en haleine les plus grands. Un florilège d'idées renouvelées chaque semaine lors des réunions de l'équipe d'animation, a permis aux enfants de fabriquer, imaginer et découvrir plein de nouvelles activités. Les enfants ont pu profiter de sorties variées telle que la visite d'un élevage d'ânes miniatures ou d'un atelier Kapla. Une journée « fête foraine », partagée avec les 6-11 ans, a ravi petits et grands ! Un petit clin d'œil à tout le personnel technique : cuisine et ménage, pour un centre agréable et propre, malgré les travaux de la cour. Une équipe dynamique et dévouée pour embellir les vacances de vos enfants et impatiente de les retrouver lors des prochains séjours.

Les 60 enfants accueillis chez les 6/11 ans ont vécu un été riche, chaud et intense : une sortie originale au château d'If à Marseille, avec la traversée en bateau pour l'ouverture des vacances, qui a ravi tout le monde. Sans oublier les sorties au lac, rafraîchissantes et amusantes, l'Aqua Game, la fauconnerie de Gréoux-les-bains, la découverte de la linogravure et du macramé. De nombreux échanges partagés avec les plus petits pour une fête foraine éclatante et les plus grands autour du Bubble Foot, le tout plein de joies et de fous rires. Les mini-séjours au centre d'Astronomie de St-Michel-l'Observatoire ont permis un beau voyage sous les étoiles. Un été avec des enfants au top, une équipe d'animation motivée : quel bonheur de travailler en prenant du plaisir ! Merci à toutes nos équipes d'animation, qui ont su allier détente, découverte, plaisir de vivre ensemble et encadrement professionnel, pour garantir des vacances aussi enrichissantes que rigolotes à nos plus jeunes.

Cet été le CMJ a aussi proposé des activités diverses et variées. Une sortie Bubble Foot partagée avec le centre de loisirs, une sortie Aqua Game, une sortie paddle à Volonne, une sortie à Magic Park Land, plusieurs sorties aux Lacs des Buissonnades pour se rafraîchir et une rencontre handisport à Pierrevet. Les jeunes ont eu l'occasion de vivre un stage de théâtre avec la compagnie L'APICULA pour un projet original « Rouvrir le monde », en partenariat avec la DRAC. Un moment riche en rigolades où chacun a pu découvrir son talent caché pour la scène. 24 jeunes ont aussi eu la chance de partir en séjour spéléologie à Saint-Christol où ils se sont initiés à une activité singulière et où ils ont pu dépasser leurs limites et découvrir ou redécouvrir les ocre à Rustrel. Et pour clôturer cet été, les enfants ont pu vivre un beau moment d'échange avec une activité pêche organisée aux Lacs des Buissonnades, en partenariat avec La Gaule Oraisonnaise et la Fédération de pêche des Alpes-de-Haute-Provence.



URBANISME



FORUM DE *la rénovation et de l'habitat*

LOGIAH 04 accompagne la commune d'Oraison dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat depuis 4 ans. L'objectif est la rénovation de l'habitat du centre-ville. Un forum, animé par une dizaine de partenaires s'est tenu en septembre, réunissant les différents financeurs.



UNE ACTION DE SENSIBILISATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE, AU SERVICE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et en association avec Energie partagée, la commune a souhaité créer un partenariat avec SolarCyt Asso, qui sera le porteur de projet pour les panneaux photovoltaïques, envisagés sur le toit de l'école maternelle.



« CULTIVONS NOTRE *énergie sur les toits !* »

SolarCyt Asso, créée par une dizaine de citoyens d'Oraison et ses environs, a pour objectif de fonder une société coopérative citoyenne de production d'électricité photovoltaïque en toiture. La première unité de production sera construite sur la toiture de l'école maternelle d'Oraison, et pourra alimenter directement ce bâtiment communal, mais aussi une vingtaine de foyers proches. Le principe est celui de l'autoconsommation collective, qui consiste à produire et consommer localement une électricité d'origine renouvelable en gestion participative citoyenne.

Ce projet se construit en partenariat avec la mairie d'Oraison et Énergie Partagée, association nationale qui soutient ce type d'initiative en apportant son expertise dans le domaine des énergies renouvelables.

Comment participer ? Que vous soyez particulier ou entreprise, vous pouvez contribuer à l'émergence du projet en adhérant à notre association et /ou en devenant actionnaire de notre future coopérative citoyenne : SolarCyt Durance. Pourquoi ? Pour diminuer vos factures d'électricité et bénéficier de tarifs stabilisés, et pour développer l'économie locale et citoyenne.

Notre action vise à produire une électricité décarbonée avec un impact limité sur notre environnement, à prendre en compte la sobriété comme un préalable à une consommation plus vertueuse, à favoriser la gouvernance citoyenne pour un engagement concret. Des réunions publiques seront programmées prochainement pour vous informer plus largement.

UN ORAISONNAIS AUX JO

Aux JO, il y a les sportifs, les staffs des sportifs, les spectateurs, le personnel d'encadrement et de surveillance et les bénévoles. Philippe a posé sa candidature en tant que bénévole et a été accepté aux JO et aux paralympiques. Le roi n'était pas son cousin... Il faut savoir que les bénévoles ne sont pas défrayés et paient leur transport et leur hébergement quand ils viennent de province. C'est ainsi depuis des années, afin que l'organisation des Jeux ne coûte pas trop cher. On leur offre leur repas de midi et on rembourse leurs frais de transport quotidien dans Paris.

Hélas, pas de métro pour Philippe, car ce dernier a une particularité, il se déplace en fauteuil roulant. Il prend donc le tram et le bus pour venir de chez sa sœur qui l'héberge en grande banlieue : deux heures le matin et deux heures le soir de transport pour atteindre le Champ de Mars où il est localisé. Cela rallonge des journées, déjà bien chargées. L'accès PMR n'a pas été aménagé sur l'ensemble des sites olympiques. Il a fallu attendre 36 heures pour accéder à des toilettes, pourtant prévues, mais rendues inaccessibles car entourées d'un sol gravillonné... 36 h après, tout allait mieux, avec quelques planches déployées pour rendre l'accès possible. Il s'est tout de même trouvé des âmes charitables pour dire à Philippe : « Arrêtez de vous victimiser, vous les PMR... ».

Philippe n'a pourtant aucun regret, il a même la joie et la fierté de se sentir utile quand des spectateurs, eux-mêmes porteurs de handicap, ont besoin d'aide. C'est ça le bénévolat non ? Si c'était à refaire, il le referait. Il a fait des rencontres merveilleuses, a retrouvé une ambiance de compétitions internationales qu'il a connu quand il a, avec d'autres, participé à la création du rugby en fauteuil.

On peut s'interroger sur le manque de communication entre le COJO et les architectes. Ont-ils réalisé des économies de bout de chandelle avec ce gravier ou ignoraient-ils à ce point les réalités des personnes en situation de handicap ? Les deux mon général. De plus, ceux qui ont recruté Philippe n'avaient-ils pas la connaissance de la configuration des lieux ? La mauvaise communication a encore frappé. Philippe aura beaucoup de choses à nous raconter...



PS : pour la petite histoire, Philippe est resté coincé 5 jours dans l'appartement où il était hébergé, ne pouvant donc se rendre sur les lieux de sa mission car... l'ascenseur est resté en panne, faute de pièces détachées et de main d'œuvre disponible dans ce cœur de l'été...

*AGENDA DES *festivités*



NOVEMBRE :

- 2 : Soirée cabaret - La Faab - Eden
- Soirée disco - Street Devils Roller Hockey - Gai Miniet
- Initiation au Float Tube - La Gaule Oraisonnaise - Lacs des Buissonnades
- 9 : Soirée dansante - Comité des fêtes - Eden
- 10 : Concert - Rythme et Harmonie - Eden
- 11 : Commémoration - Monument aux morts
- 19 : Théâtre : « L'Art d'avoir raison » - Eden
- 22 : Conférence/débat sur les violences faites aux femmes - Eden
- 23 : Théâtre - Les Dire-lire - Eden
- 30 : Loto et animations en faveur du Téléthon - Eden

DÉCEMBRE :

Exposition autour des traditions provençales et Bureau du Père Noël - Les Fileuses - Salles du château

Lancement des illuminations

- 1^{er} : Concert - Eden District Blues - Eden
- 7 : La foulée de Noël - centre-ville
- 14 : Parade - centre-ville, feu d'artifice - stade Sauvecanne
- 14 et 15 : Marché de Noël - Comité des fêtes - centre-ville
- 17 : Collecte de sang - Eden
- 31 : Réveillon - Comité des fêtes - Eden

2025

JANVIER :

- 11 : Vœux du Maire
- 22 et 23 : Exposition - Médiathèque - salles du château
- 26 : Concert - Eden District Blues - Eden

*Programme sous réserve de modifications ou d'annulations.

Majorité municipale : Oraison Cœur de Durance

Pour la seconde fois cet été, le territoire communal a été envahi par les gens du voyage. Si les premiers ont occupé le terrain qui jouxte l'hippodrome en se montrant plutôt respectueux des structures existantes, il n'en a pas été de même pour les seconds, qui eux, ont forcé portail et grillages, afin de s'installer sur la piste en herbe, qui est l'élément principal de l'hippodrome. Sans piste praticable en effet, pas de courses possibles, la sécurité des chevaux et des pilotes restant la priorité

de tout hippodrome.

La société hippique, après 3 semaines d'occupation des lieux, a subi de nombreux dommages dont il serait trop long d'énumérer ici la liste, mais qui s'élèvent à plusieurs milliers d'euros. Nous jugeons cette intrusion profondément injuste d'autant plus que la ville d'Oraison a fait de nombreux efforts pour mettre en place une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage, afin de respecter la loi. Nous aurions aimé noter la présence

du député de notre circonscription Christian Girard aux côtés du Maire lors de cette épreuve, afin de nous soutenir et essayer de trouver une solution, mais il a brillé par son absence trois semaines durant. Nous sommes ravis de le voir serrer des mains lors des grandes manifestations sur notre commune, nous aimerions le voir aussi dans les moments plus difficiles...

Roberto FIGAROLI,
adjoint au maire

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

Les élus d'opposition, en infériorité numérique au conseil, sont identifiés comme des membres n'appartenant pas au clan des élus de la majorité qui, sortis vainqueurs de la dernière élection, ne comprennent pas l'utilité de cette opposition qui interroge leurs choix, réfute leurs affirmations ou encore conteste leurs décisions. La place résiduelle qui nous est faite découle directement de la maturité démocratique de la majorité. Il nous est accordé peu d'espace à l'exception d'une tribune dans le magazine municipal et la participation aux conseils municipaux.

On peut se poser la question de l'utilité de notre action alors même que le travail que nous réalisons, recherche d'informations et suivis des dossiers, impactent largement nos vies personnelles ou professionnelles. C'est pour répondre objectivement à cette question qu'il nous a semblé utile de préciser qu'après quatre ans de mandature notre volonté, motivation et engagement restent intacts. Nous tenons à rester une opposition raisonnée. Nous œuvrons dans les conseils municipaux mais nous déplorons l'absence de réunions de travail au sein des

commissions inexistantes telles que: Enfance Jeunesse Éducation, Urbanisme, Aménagements du territoire, Culture, Événementiel ou encore Comité du Centre de Santé. Comment ne pas exprimer notre mécontentement lorsque nous apprenons par les médias, les réseaux sociaux ou autres discours, les décisions prises. Dériver vers l'autoritarisme est contraire aux intérêts de notre commune..

Isabel Gamba - Laurence Leplatre - Carole Bouclier - Olivier Laurent

Rassemblement National

Texte non communiqué

Vincent Allevard,
1^{er} VICE-PRÉSIDENT DLVAGGLO



À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

**TOUS LES PAPIERS
& EMBALLAGES
SE TRIENT DANS
LE CONTENEUR JAUNE**

**SIMPLIFIONS
LE TRI !**



UN POUR TOUS TOUS POUR TRI

PLUS D'INFOS SUR

DLVA.fr

04 92 70 34 00



GESTION DES DÉCHETS
Au 1^{er} septembre, un geste de tri simplifié !

Pleinement engagée dans la gestion des déchets et soucieuse de développer un territoire écoresponsable, DLVAgglo a fait le choix de mener une politique incitative en faveur du tri. En effet, que ce soit par le biais du déploiement de Cliiink qui récompense le geste de tri du verre, ou encore l'implantation de points de tri au plus proche des besoins des habitants et des touristes, DLVAgglo oeuvre au quotidien pour faciliter le geste de tri.

Depuis le 1^{er} septembre 2024, les emballages et les papiers sont collectés dans le bac ou la colonne jaune. Cela signifie

que plusieurs types de matériaux recyclables sont collectés par le même véhicule.

Ce nouveau mode de collecte, en multi-matériaux, facilite le geste de tri, permettant d'augmenter en moyenne de 20 % les déchets triés.

Les colonnes bleues vont progressivement disparaître jusqu'à être totalement remplacées par des colonnes jaunes.

Ensemble, réduisons nos déchets !

FORUM DES ASSOCIATIONS



7 septembre 2024